



Rawdon

Forte de sa diversité

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE

Adopté le 9 mai 2022

1. INTRODUCTION

Le présent document se veut un cadre d'analyse pour soutenir et reconnaître l'excellence sportive.

Chaque année, la Municipalité de Rawdon reçoit plusieurs demandes de soutien financier pour des activités sportives.

Consciente que la participation à des activités de haut niveau entraîne de nombreuses dépenses pour les participants et leur entourage, la Municipalité désire se doter d'un outil de gestion qui lui permet de reconnaître, soutenir et encourager ces pratiques tout en respectant son cadre financier.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL

Par ce programme, la Municipalité de Rawdon veut reconnaître, soutenir et encourager l'excellence sportive, en offrant un soutien financier juste, équitable et qui respecte ses capacités financières.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 3.1. Définir les modalités, les critères et les principes de distribution du soutien financier;
- 3.2. Reconnaître l'excellence par l'entremise d'un soutien financier;

4. DÉFINITION « EXCELLENCE SPORTIVE »

La Municipalité de Rawdon entend par le terme « Excellence sportive » le sport de haut niveau. Ce dernier engage un athlète dans la production de performances dont l'objectif est d'obtenir des résultats lors de compétitions de référence.

5. MODE DE FONCTIONNEMENT

- 5.1. Toutes les demandes de soutien financier devront être adressées à la Municipalité de Rawdon sous la rubrique « Programme de soutien à l'excellence sportive » et déposées au Service des loisirs et de la culture au plus tard le 1^{er} septembre de chaque année, ou le jour ouvrable précédant cette date;
- 5.2. La Municipalité de Rawdon distribuera les montants de soutien à l'excellence sportive une fois l'an, les récipiendaires seront convoqués pour la remise des bourses lors de l'assemblée du conseil de novembre de chaque année;
- 5.3. Les demandes seront analysées en fonction des dossiers déposés ;

- 5.4. La liste des candidats bénéficiant d'un soutien financier sera transmise aux médias par voie de communiqué et une lettre sera acheminée à chaque récipiendaire.

6. PÉRIODE DE COMPÉTITION

La période de compétition retenue pour l'analyse des dossiers sera du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Les résultats devront être officiels et démontrables.

7. DISCIPLINES RECONNUES

Sont admissibles au programme de soutien financier à l'excellence sportive, toutes les disciplines sportives reconnues par une fédération ou une association provinciale ou nationale.

8. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXIGENCES

Pour déposer une candidature au programme de soutien financier à l'excellence sportive, le postulant doit :

- 8.1. Être résidant de Rawdon (une photocopie d'une preuve de résidence à fournir);
- 8.2. Être âgé de 25 ans et moins à la date de dépôt de la demande;
- 8.3. Démontrer sa participation à des activités d'envergure régionale, provinciale, nationale ou internationale (résultats, notes obtenues, diplômes, attestation...);
- 8.4. Présenter des résultats de compétitions qui ont fait l'objet d'un processus de sélection;
- 8.5. Présenter un calendrier des manifestations auxquelles le candidat a participé au cours de l'année qui précède la demande ainsi qu'un calendrier pour l'année en cours;
- 8.6. Joindre une lettre de recommandation de l'organisation auprès de laquelle le candidat exerce sa discipline faisant mention de son niveau de développement : **espoir, relève, élite ou excellence** ;
- 8.7. Remplir le formulaire de dépôt de candidature en bonne et due forme et fournir les documents requis (voir annexe A) ;
- 8.8. Déposer sa candidature dans les délais prescrits.

9. ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles à ce programme toutes les disciplines de sports reconnues par une fédération ou une association provinciale ou nationale.

10. RESTRICTIONS

- 10.1. La demande sera analysée seulement si l'ensemble des renseignements requis dans le formulaire est présent au dossier;
- 10.2. Le récipiendaire ne pourra recevoir qu'un soutien financier annuellement, même s'il participe à plusieurs disciplines;
- 10.3. Le soutien financier octroyé ne sera pas récurrent. Le candidat devra renouveler sa demande chaque année.

11. NIVEAUX D'EXCELLENCE

Niveau d'excellence provinciale

Compétition provinciale ou prestation dont les participants proviennent de plusieurs régions du Québec. Les candidats ont fait l'objet d'une sélection régionale ou locale.

Niveau d'excellence nationale

Compétition nationale ou prestation dont les participants proviennent de plusieurs régions du Québec. Les candidats ont fait l'objet d'une sélection provinciale ou régionale.

Niveau d'excellence internationale

Compétition ou prestation dont les participants proviennent de plusieurs régions du Québec. Les candidats ont fait l'objet d'une sélection nationale ou provinciale.

12. BOURSES

Excellence provinciale :

Le soutien financier consenti pour une personne de niveau provincial sera au maximum de 250 \$.

Excellence nationale :

Le soutien financier consenti pour une personne de niveau national sera au maximum de 500 \$.

Excellence internationale :

Le soutien financier consenti pour une personne de niveau international sera au maximum de 1 000 \$.

ANNEXE A



FORMULAIRE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE (électronique)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

Téléphone : Courriel :

Date de naissance :

Fédération ou association affiliée :

DISCIPLINE : _____

CATÉGORIE : ESPOIR RELÈVE ÉLITE EXCELLENCE

DOCUMENTS REQUIS

- ✓ Une preuve de résidence ;
- ✓ Attestation d'études (le cas échéant) ;
- ✓ Joindre tous les articles de journaux, lettres de reconnaissance ou autres documents susceptibles de mettre en valeur votre candidature (résultats, notes obtenues, diplômes, attestation...)
- ✓ Une lettre de recommandation de l'organisation faisant mention du niveau de développement : **espoir, relève, élite ou excellence** ;
- ✓ Le formulaire dûment rempli.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS ET RÉSULTATS OBTENUS

Principaux événements auxquels le demandeur a participé, l'année précédant la demande.

| Événements | Date | Lieu | Résultats | Discipline |
|------------|------|------|-----------|------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Principaux événements auxquels le demandeur participera pour l'année en cours lors de la demande.

| Événements | Date | Lieu | Résultats | Discipline |
|------------|------|------|-----------|------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

INFORMATIONS PERTINENTES SUPPLÉMENTAIRES

Je certifie que les informations contenues dans ce formulaire sont exactes et je m'engage à informer la Municipalité des compétitions majeures à venir, des résultats obtenus et lui permet de promouvoir mes performances.

Signature Date

Parent ou tuteur si le demandeur est âgé de 17 ans et moins :

Signature Date

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ÉVALUÉS